

Nous avons à maintes reprises demandé au gouvernement d'accorder à la loi sur les paiements anticipés la priorité sur toutes les autres mesures présentées, mais il a refusé. Ces dernières semaines, nous n'avons pas eu l'occasion de discuter ce qui est devenu non seulement un problème régional, mais un problème qui touchera l'économie tout entière.

Je propose en toute déférence à Votre Honneur que nous débattions cette question aujourd'hui, car la loi sur le crédit agricole, même si elle était étudiée avant le projet de loi sur les postes, ne traite pas d'une situation de ce genre. Elle prévoit simplement l'octroi de prêts aux cultivateurs, mais elle ne remédié en aucune façon à leur manque immédiat d'argent dont le gouvernement devrait tenir compte, à notre avis, dans ces graves circonstances.

L'hon. Otto E. Lang (ministre d'État): Monsieur l'Orateur, il est évident que la question soulevée par le député de Saskatoon-Biggar est grave, mais comme c'est souvent le cas, là n'est pas le véritable problème. Si le député avait attendu, je suis certain qu'il aurait appris tout à l'heure que la Commission canadienne du blé est, comme toujours, maître de la situation. Quant au problème difficile du grain humide et du grain gourd, elle veille, à sa manière habituelle, à ce qu'un traitement de préférence soit accordé à la manutention du grain humide.

La situation est tellement grave cette année, qu'il se peut qu'elle ne soit pas en mesure de manutentionner le grain gourd, mais plutôt que de procéder d'urgence à un débat, je trouve qu'il est plus urgent de poursuivre les travaux de la Chambre dans l'ordre annoncé, ce qui nous permettra d'aborder les mesures législatives concernant l'agriculture dont il a été question.

Le très hon. J. G. Diefenbaker (Prince Albert): Monsieur l'Orateur, avant l'intervention du ministre, je comprenais parfaitement les motifs de votre décision, qui était à prévoir. Mais l'honorable représentant a enfreint le Règlement de la Chambre en tentant d'expliquer pourquoi le gouvernement n'avait rien fait jusqu'ici et avait agi aujourd'hui par l'entremise de la Commission du blé.

Jamais situation n'a été aussi grave. L'honorable représentant l'a admis lui-même, ce dont je le félicite. Qui ne s'est pas rendu dans l'Ouest du Canada ne peut s'imaginer la gra-

vité de la situation. L'honorable représentant veut que nous poursuivions les travaux de la Chambre. Je soutiens pour ma part que rien n'est plus important ni plus urgent que la situation dangereuse où se trouvent les Prairies à l'heure actuelle.

J'aimerais entendre le premier ministre se prononcer, au nom du gouvernement, en faveur de mesures immédiates à cet égard. Cette situation ne souffre aucun retard, car depuis deux ou trois jours elle s'est détériorée au point de menacer sérieusement l'économie de l'Ouest du Canada. J'estime que cette fois-ci le gouvernement ne devrait pas oublier l'Ouest du Canada mais permettre à la Chambre d'examiner la situation. (*Applaudissements*)

M. John Burton (Regina-Est): Monsieur l'Orateur, puis-je signaler l'urgence d'un débat sur la question? On ne saurait contester les faits. Selon les derniers rapports du syndicat du blé de la Saskatchewan, environ 40 p. 100 de la moisson reste à faire dans cette province, et une grande partie du grain récolté est gourd ou humide.

Comme l'a signalé le député de Saskatoon-Biggar, on a posé des questions à la Chambre au sujet de programmes gouvernementaux pour remédier à la grave situation des Prairies. On nous répond à tout coup qu'il faut du temps pour déterminer au juste l'ampleur du problème et pour voir si les cultivateurs seront réellement capables de rentrer toute la moisson dans les Prairies.

Je pense, comme on l'a clairement laissé entendre ces jours derniers et encore aujourd'hui, que beaucoup de cultivateurs se verront dans l'impossibilité de rentrer leur moisson. Je m'en suis personnellement assuré aujourd'hui en parlant à mes commettants.

Quant aux remarques du ministre sans portefeuille, l'occasion qui se présente aujourd'hui de discuter de certains des problèmes qu'il a évoqués est, selon moi, une des meilleures qui soient. Il a parlé des activités de la Commission canadienne du blé. Ce que nous demandons, c'est une discussion de la situation dans son ensemble. Le ministre a insisté sur la nécessité de faire avancer la loi dont nous sommes saisis. J'estime que ce n'est là qu'une partie du programme à instaurer. En fait, il faudrait beaucoup de programmes différents pour faire face aux problèmes des Prairies.